Miallet

Au cœur de la nature,
et la nature au cœur …

https://www.miallet.fr/

Bulletin d'informations
Novembre 2025

A la Saint-Geoffroy, les oisons sont des oies.

La convivialité toujours au rendez-vous

Avec le retour des deux premiers mois en « r », les Mialletais et leurs amis ont pu se retrouver pour les activités organisées régulièrement par les associations *(voir en page 4)* ainsi que lors de plusieurs événements festifs ou ludiques.

Du 12 au 14 septembre, Miallet a la Main verte a organisé la Fête de la Saint Michel. Ce fut une fois de plus un weekend festif où les petits comme les grands ont pu partager un moment de détente. La course de caisses à savon, le concert de Home Made et le repas du samedi soir ont régalé nos yeux, nos oreilles et nos papilles. Un grand merci aux bénévoles pour la mise en œuvre de cette fête.

La 2ème édition de la Foire aux Plantes rares de Miallet à la Main verte s'est tenue le 12 octobre. Pour l'occasion, le centre du bourg s'est transformé en un paradis végétal sous un soleil complice.

Suite en page 3

A l'attention de nos aînés

Le Conseil municipal renouvelle la proposition de prendre part à un repas convivial au lieu de recevoir le traditionnel colis. Celui-ci continuera d'être remis à ceux qui ne viendraient pas.

- **Le repas aura lieu le samedi 13 décembre 2025 à midi**. Au menu : apéritif et mise en bouche, potage, flan saumon-sauce crustacé, confit de canard pommes de terre sarladaises, salade, fromage, clafoutis à la poire, café.
- **Un élu passera lors de la distribution de ce bulletin pour recueillir votre choix.** Il vous laissera une feuille avec des instructions à suivre si vous êtes absent. Sans réponse, il sera considéré que vous choisissez le colis. Pour des raisons pratiques (commande et disponibilités), si vous optez pour le repas et vous désistez par la suite, il n'est pas certain que vous puissiez recevoir le colis.
- Il est possible d'inviter un accompagnant non bénéficiaire (moyennant paiement 22 €/repas).

A retenir du conseil du 4 octobre

Tarifs de cantine pour 2025-2026. En appliquant l'augmentation de l'indice « Alimentation » de l'INSEE sur 2024(1,4 %), les repas passent à de 2,54 € pour les enfants et 5,53 € pour les adultes.

Charges locatives de chauffage pour 2024-2025. Conformément à la position adoptée par le Conseil de mars, ces charges sont désormais actualisées annuellement. Le conseil fixe à 0,121 € /kWh le montant applicable aux régularisations de l'année écoulée et aux acomptes à verser sur 2025-26.

Subventions aux associations – Demandes non reçues lors de la 1e attribution. Le conseil attribue 280 € à l'Association communale de Chasse et 700 € à l'Association sportive et culturelle mialletaise.

Suite en page 3

La convivialité toujours … *(suite)*

Cette foire originale a rassemblé des exposants de qualité qui proposaient une diversité incroyable de plants, de quoi enchanter nos jardins. Elle a permis à une foule nombreuse de venir faire des découvertes et aussi de se régaler d'un sandwich goûteux, d'huîtres ou de crêpes.

Ce même dimanche, avec une bonne participation bien concentrée sur le jeu, s'est aussi tenu le Loto des aînés organisé par le Club de l'Amitié.

Modèle gagnant-gagnant

Le SMDE24 vient d'acquérir environ 3 ha de terres autour de notre captage d'eau potable pour les inclure dans un **périmètre de protection immédiat (PPI**). Cette acquisition s'inscrit dans un projet global.

Des aménagements et une clôture vont être réalisés Le PPI étant situé sur une zone humide, les travaux incluront le maintien du milieu et des habitats en faveur de la biodiversité. L'agriculteur en fermage pour du fauchage de prairie s''est vu proposer un bail rural à clauses environnementales (BRCE) afin d'assurer la pérennité de cette pratique vertueuse.

A retenir du conseil … *(suite)*

Défense des forêts contre l'incendie (DFCI) et attribution de compensation communautaire de la Commune. La Communauté de Communes n'ayant pas opté pour la prise de compétence dans le domaine, c'est l'adhésion au Syndicat Départemental de Défense contre l'incendie à titre individuel à partir du 01/01/2026 par les Communes qui est préconisée. La cotisation calculée par rapport à la surface forestière et au nombre d'habitants est de 1 081,17 € pour Miallet. En conséquence, les attributions de compensation (AC) sont révisées pour 2026 et, s'agissant de Miallet, leur montant passe à 49 919,61 € (somme versée à la Communauté de Communes).

Vente de bois. Le Conseil se prononce favorablement sur l'offre de l'entreprise Dufour de Champs-Romain (10 000 €) pour abattage de bois arrivé à maturité sur la parcelle communale riveraine du Lac du Barrage.

Adhésion à la convention avec la MNT (risque santé). Il est rappelé l'obligation faite aux employeurs de participer au financement de la protection sociale pour les risques santé à compter du 1er janvier 2026. Le conseil valide la convention relative au contrat de groupe conclu par le CDG24 auprès du groupe MNT pour le compte des collectivités territoriales et des établissements publics. Il propose une participation de 25 € par agent et par mois en cas d'adhésion à ce contrat.

Marché public de maîtrise d'œuvre de l'opération Habitat partagé. Délégation a été donnée en la matière par le Conseil à Madame le Maire lors de la séance du 10 juillet. Sur proposition de la Commission d'Appels d'offre, les décisions de Madame le Maire sont les suivantes :

- Attribution du marché au groupement FABRIQUE D'ARCHITECTURE DURABLE (Mareuil en P.) – mandataire / PIERRE CHRETIEN - ARCHITECTE (Mareuil en P.) – cotraitant / ABCIIS – Bureau d'études Structures (Gond-Pontouvre) – cotraitant / JLM INGENIERIE – Bureau d'études Fluides (Limoges) – cotraitant, pour un prix provisoire de 133 000 € HT toutes tranches comprises.
- Attribution d'une prime de 1000 € HT aux 3 offres classées en tête, conformément au cahier de clauses administratives particulières du marché.

Il est aussi rappelé que la tranche ferme de ce marché porte sur les études d'avant-projet sommaire (APS), avant-projet définitif (APD) et dossier de permis de construire. Le prix provisoire de cette tranche est de 34 916 € HT. Les autres tranches sont conditionnelles et ne seront éventuellement affermies qu'après installation du Conseil issu des prochaines élections municipales.

École, point sur la rentrée. L'effectif est stable. Des projets dédiés à l'étude de la biodiversité ont été présentés au Conseil d'Ecole. Certains, notamment sur les abeilles, se feront en partenariat

avec le PNR et les deux autres écoles du RPI. Ils nécessiteront une prise en charge financière des déplacements. D'autres se feront avec la LPO et la Fédération de Pêche 24 et ne nécessiteront pas de participation financière de la Commune.

Point sur le PLUI

- La phase de travail sur les zonages est largement engagée. La Commune a demandé de nombreuses modifications et rappelé des demandes antérieures sur les zones U (urbaine) et AU (à urbaniser), Ux (urbaine-économie) et AUx (urbaine à urbaniser), N (naturelle) et Np (naturelle protégée) dont 2 STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées) ainsi que A (agricole) et Ap (agricole protégée) dont 1 STECAL et des emplacements réservés. Le Comité de pilotage a commencé à examiner le règlement spécifique pour chaque zone.
- Plusieurs changements de destination hors zones U et des éléments supplémentaires de petit patrimoine à protéger ont été transmis.
- Pour la plus importante des zones AU sur Miallet (logements à construire entre l'atelier municipal et la Route du Lac du Barrage), un projet d'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) est en cours d'élaboration.
- Le calendrier des étapes finales est à nouveau décalé avec une pause liée aux prochaines municipales. La consultation des 22 communes se terminera après ces élections. L'enquête publique se ferait vers mi 2026. L'entrée en vigueur interviendrait tout début 2027.

Travaux

- *Pont de Pommerède* : suite aux dommages sur les parapets en 2024, des études ont identifié des désordres non causés par l'accident sur la structure du pont. Pour des raisons de sécurité, il n'est toujours pas possible de circuler sur le pont et la commune a conscience de la contrainte pour les usagers. La Communauté de communes qui est le gestionnaire de la voie a constitué le dossier de financement et indiqué que les travaux sont prévus en septembre 2026 en raison de la nécessité d'intervenir lors de l'étiage du Coly.
- *Château d'eau* : des travaux de réhabilitation assez conséquents vont commencer en cette fin d'année. Ils sont conduits par la RDE24.
- *Travaux sur bâtiments* : la rénovation du logement rez-de-chaussée de l'immeuble du Périgord Vert est programmée en cette fin d'année. Au cabinet médical, la porte a été changée et des devis sont attendus pour les volets.

***Information sur la révision* de la Charte du PNR.** L'avis du Préfet de Région sur saisie par la Région n'interviendrait au plus tôt qu'en fin 2026. L'enquête publique serait conduite en août 2027, et la consultation interministérielle ne se terminerait qu'en avril 2028. Les collectivités dont les communes seraient alors consultées de mai à septembre 2028 et le nouveau classement PNR ne serait effectif qu'en février 2029.

Fête des Possibles …

Le 7 octobre, en présence du Sous-préfet Benoît Legrand, l'initiative du PNR a permis à un public très nombreux de suivre la **conférence** donnée par Benoît Sautour, professeur d'écologie à l'université de Bordeaux sur le thème **« biodiversité et climat ».**

La conférence était précédée par la **remise des prix du concours d'écriture « le Périgord-Limousin en 2050 ».** L'apéritif était offert par les communautés de communes du Périgord vert.

Offre d'accompagnement pour personnes éloignées du travail

Déchèterie la Coquille – Horaires

Mardi au samedi : 09h-12h / 14h-17h45

Activités régulières proposées à Miallet

Lundi 10h00	**Yoga** - Espace Lamande (ASCM)
Lundi 14h00	**Crochet-tricot -** Petite Grange (Fils et Aiguilles/Main verte)
Lundi (1er et 3e du mois) 14h30	**Atelier d'écriture** - Salle pédagogique 1er étage Mairie (ASCM)
Lundi (2e et 4e du mois) 14h00	**Atelier de céramique** -Salle pédagogique 1er étage Mairie (ASCM)
Mardi 9h30	**Gymnastique douce** - Espace Lamande (ASCM)
Mercredi 14h30	**Répétition de chorale** - Espace Lamande (Groupe Choral de Miallet)
Jeudi 9h30	**Qi Gong** – Espace Lamande (ASCM)
Jeudi 14h00	**Club ou randonnée ou pétanque selon calendrier** (Club de l'Amitié)
Jeudi 18h30	**Tai chi** – Espace Lamande (ASCM)

Club de l'Amitié

Jeudi 13 novembre	**Randonnée**
Jeudi 20 novembre	**AG et Club**
Jeudi 4 décembre	**Club**
Samedi 6 décembre	**Restaurant St Barthélémy**
Jeudi 11 décembre	**Randonnée**
Jeudi 18 décembre	**Club**

LA SEMAINE DU GOÛT

Du 13 au 19 octobre, ce fut une semaine pleine de saveurs et une belle façon de célébrer les saveurs simples et naturelles de la saison.

A la cantine, les plus jeunes gourmets ont pu découvrir les sens impliqués dans chaque étape de la dégustation ainsi que (re)découvrir des fruits et légumes de saison issus de l'agriculture biologique et locaux. À titre d'exemple : Parmentier de potimarron, une blanquette de veau aux châtaignes ou encore une compote de pommes et figues ...

À la boutique du Pied à l'Etrier, le jour du marché, des producteurs locaux on fait déguster miel, tisanes, jus de pomme, biscuits, pains rustiques …

Recrutement de vacataires - Recensement

La Commune recherche 2 agents recenseurs (emplois temporaires). Si vous êtes intéressé par cette mission, merci de bien vouloir vous rapprocher du secrétariat de mairie au 05 53 62 84 20 ou secretariat@miallet.fr.

Information – Survol en hélicoptère

Air Touraine est mandaté pour effectuer le **survol, à très basse hauteur**, des lignes de moyenne tension surplombant le territoire de Miallet (hors agglomération) **du 4 au 28 novembre 2025**.

En cas d'activité d'élevage sensible, il est possible d'obtenir des informations précises sur le passage en survol. Contacter le secrétariat de mairie au 05 53 62 84 20 ou secretariat@miallet.fr pour que celui-ci transmette votre demande.

Soutenons tous l' AFM TÉLÉTHON

Dimanche 7 décembre

A l'Espace Lamande-Bougeault à partir de 8h30, vous trouverez les **crêpes avec café, vin chaud ou cidre …** Et aussi des **petits pots de pâte à tartiner** chocolat-noisette préparés par l'Ecole ainsi que la **tombola** avec son tirage à 12h00.

Tournées de crêpes le matin dans les villages.

Randonnée - départ à 9h30 **ou gymnastique** à 10h00 (5 € avec collation offerte au retour).

Mardi 2 décembre

Sur le marché, des **pâtisseries variées** vous seront proposées ainsi que des **tickets pour la tombola** tirée le dimanche.